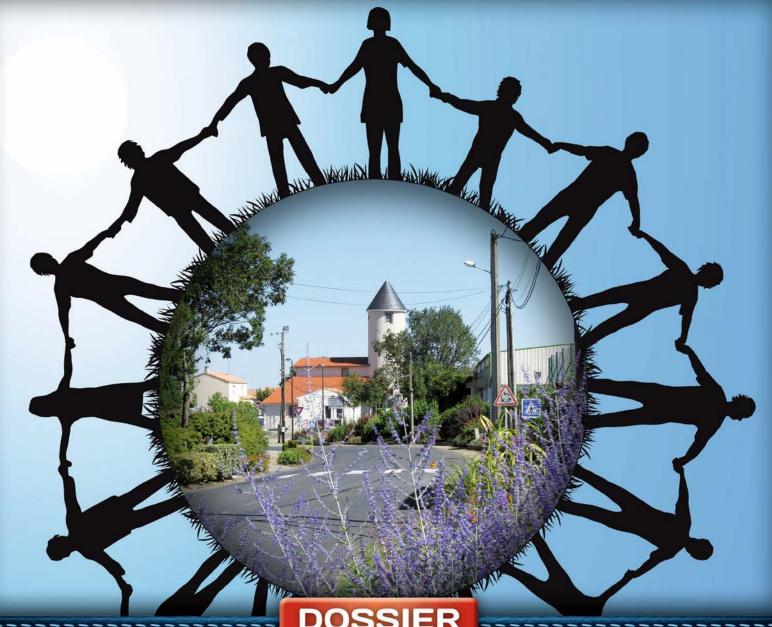
Magazine

Le trait d'union Castelthébaldais / Mai 2016 / N°159



Solidarité Famille



🥦 Retour en images 🎺



Remise de la Médaille de la Ville à MM. HERVOUET et BOCQUILLON lors de la cérémonie des vœux du Maire - 8 janvier 2016.



Remise de la Médaille d'Honneur du Sénat à M. Le Maire par le Sénateur M. Joël GUERRIAU - 5 février 2016.



Concours communal des vins le 6 mars 2016 : Jacques BOUSSEAU, Domaine de la Pénissière, remporte la Médaille d'Or.



Inauguration des 6 nouveaux logements sociaux du Groupe Gambetta, rue des Sports - 30 mars 2016.



Passation de commandement au Centre d'Incendie et de Secours entre Jean-Yves YOU et Frédéric CHOUTEAU - 15 avril 2016.



Carnaval des enfants à l'Espace Bois Joli - 19 mars 2016.

Sommaire

Vie Municipale - Pages 4/8

- > Compte rendu Conseils Municipaux
- > Journées du patrimoine
- > Interview de 4 élus
- > Enfance Jeunesse
- > Bibliothèque
- > Point travaux

Vie Scolaire - Page 9

- > École Marcel Canonnet
- > École Saint-Joseph

DOSSIER

Pages 10/11

> Solidarité Famille

Vie Associative - Page 12/13

> Actualité des Associations

Vivre Ensemble - Pages 14/15

- > Environnement
- > Vie des villages

Histoire - Pages 16

» «Château-Thébaud dans la Grande Guerre » 1916 Verdun et de la Somme

Infos Pratiques - Pages 17/18

- > Rappels administratifs
- > État Civil
- > Agenda des manifestations
- > Divers

Editorial

Le budget 2016 a été voté et cette année encore il est impacté par la baisse des dotations de l'État.

Malgré ces contraintes, la commune de Château-Thébaud continue à investir.

Deux projets sont à l'étude :

- L'extension du bâtiment de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire.
- La construction d'un bâtiment à Caffino avec une utilisation mixte à savoir un hangar à bateaux pour le club de canoë-kayak et un garage et local de rangement pour le service enfance jeunesse

Par ailleurs, le quartier St Thomas va changer, le démarrage du chantier de construction d'un bâtiment comprenant des commerces au rez-de-chaussée et des logements à l'étage a démarré le 25 avril dernier.

Suivront l'arrivée d'un boulanger, le déménagement de l'esthéticienne et l'installation d'une crèche pour début 2017, les logements seront livrés quelques mois plus tard par le promoteur.

Je vous souhaite une agréable lecture de votre magazine municipal.

> Le Maire, Jean-Paul LOYER



PERMANENCES DES ÉLUS: Les élus vous reçoivent sur rendez-vous uniquement au 02 40 06 53 18 (standard de la Mairie).

HORAIRES DE LA MAIRIE:

Lundi 8h30/12h 13h30/17h30

Mardi 8h30/12h Fermé au public l'après-midi

Mer. 8h30/12h30 14h/17h30 Jeudi 8h30/12h 13h30/17h30

Ven. 8h30/12h Fermé au public l'après-midi Sam. 9h/11h30 Permanence de l'état civil

POUR NOUS CONTACTER:

Tél. 02 40 06 53 18

E-Mail: mairie@chateau-thebaud.fr Site internet: www.chateau-thebaud.fr



NUMÉROS D'URGENCES :

 SAMU/Médecins
 15

 Gendarmerie
 17

 Sapeurs-Pompiers
 18

 Pharmacie de garde
 3237

MAIRIE

> Vie Municipale



Compte rendu des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 14 décembre 2015

1 - Nominations de M. David Bulteau au sein des commissions municipales

M. le Maire rappelle à l'assemblée que suite à l'installation de M. Bulteau au sein du conseil municipal, il convient de procéder aux nominations au sein des commissions municipales.

> **DÉSIGNE** M. David BULTEAU au sein des comités consultatifs et commissions municipales suivants: finances, bâtiments communaux, sports, culture et vie associative, écoles et enfance-jeunesse.

2 - Recensement 2016 : rémunération des agents recenseurs

> APPROUVE la création d'emplois de non titulaires en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison de 4 emplois d'agents recenseurs, non titulaires, à temps non complet, du 6 janvier au 21 février 2016.

> **FIXE** les rémunérations des agents recenseurs comme suit : forfait formation : 80 €, forfait carburant : 100 €, fiche logement : 1,50 €, fiche individuelle : 1,00 €.

3 - Décision Modificative n°3 budget Communal 2015

M. BOUSSONNIERE rappelle que la commission finances, réunie le 8 décembre 2015, propose une modification afin de prendre en compte quelques ajustements. Il s'agit en fonctionnement, de l'inscription de travaux en régie et des indemnités liées à une affaire contentieuse.

En investissement, il s'agit de frais d'études (AD'AP et architecte) et d'opération d'ordre suite à des études antérieures suivies de travaux, ainsi qu'une consignation récupérée auprès du tribunal.

> APPROUVE la modification.

4 - Tarifs municipaux 2016

> APPROUVE une progression des tarifs (concessions cimetière, assainissement...) de 2 % à compter du 1er janvier 2016.

5 - Régularisation foncière : parcelle AB 673 - École saint Joseph – Fondation la Providence

> APPROUVE la cession de la parcelle AB n°673 au profit de la Fondation de la Providence, 44322 Nantes cedex 3, au prix symbolique de 1€.

> AUTORISE M. le Maire à signer l'acte correspondant.

6 - Projet 2016 – Demandes de subvention - extension de l'Accueil périscolaire

> **SOLLICITE** le soutien financier de l'État dans le cadre de la DETR pour l'année 2016 (Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux).

> **SOLLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre du FDSC pour l'année 2016 (Fonds de Développement Solidaire des Communes). Il convient de faire ces demandes avant la fin de l'année 2015 afin de prétendre à des aides en 2016.

7 - Projet 2016 - Demandes de subvention - garage à bateaux

> **SOLLICITE** le soutien financier du Conseil Départemental dans le cadre du FDSC pour l'année 2016 dans le cadre du projet de réhabilitation d'un garage à bateaux destiné aux activités nautiques de sports et loisirs.

8 - Modification des statuts du SYDELA

> APPROUVE les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.

9 - Modification des statuts de la CCSMG

M. le Maire explique que dans un souci de réactualiser les statuts, il est soumis une réécriture de ces derniers.

> APPROUVE la modification statutaire conforme au projet.

10 - Nomination au CLIC suite à la démission de Mme Hermant

> **DÉSIGNE** Mme Marie-Claire MORICEAU auprès du C,L.I.C. (Centre Local d'Information et de Coordination). La présente délibération sera notifiée à M. le Président de la CCSMG.

11 - Demande de subvention du FDGDON44* pour la lutte contre les corvidés

> APPROUVE l'attribution d'une subvention de 238 € au profit de la Fédération Départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles de Loire-Atlantique dans le cadre de la campagne de lutte collective contre les convidés.

Conseil municipal du 11 janvier 2016

1 - Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine : nomination au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

- > **DÉSIGNE** les délégués suivants pour représenter la commune à la commission locale d'évaluation des charges de la communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine : M. Jean-Paul LOYER, Mme Jacqueline LEVESQUE.
- > **DIT** que la présente délibération sera adressée à M. le Préfet de Loire-Atlantique ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine.

2 - Finances-autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif

> APPROUVE les investissements suivants :

20 - Immobilisations incorporelles : Étude architecte : garage Caffino : 1 000 € HT. 21 - Immobilisations corporelles pour un total de 6 813,60 € TTC : remorque à barrières de sécurité : 2 900 € HT, stand 6X3 manifestation / animation : 1 178 € HT, kit animation ruche : 1 200 € HT, ordinateur école : 400 € HT.

3 - Centre de Gestion de Loire-Atlantique : convention de médecine préventive

- > APPROUVE la signature de la convention relative à la médecine préventive avec le centre de Gestion de Loire-Atlantique à compter du 1er janvier 2016 pour une durée de 3 ans.
- > AUTORISE M. le Maire à signer la présente convention.

4 - Caffino: acquisition des parcelles AB 208 et 209

- > APPROUVE l'acquisition des parcelles AB 208 (pour partie) et 209.
- > AUTORISE M. le Maire à signer l'acte notarié et tous les actes relatifs à cette acquisition.
- > DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2016.

5 - Caffino : projet de réhabilitation d'un garage – pré-étude architecte

> APPROUVE le recours aux services du cabinet d'architecte Lefloch (La Haye-Fouassière) dans le cadre d'une mission AMO (assistance maîtrise ouvrage) relative à la réhabilitation d'un garage en cours de construction, pour un montant forfaitaire de 1 000 € HT.

6 - Classement de la voirie communale et actualisation de la DGF (dotation globale de fonctionnement)

- > DIT que la présente délibération annule et remplace toutes les délibérations antérieures relatives au linéaire de voirie publique communale,
- > ARRÊTE la nouvelle longueur de la voirie communale à 34 111,89 ml.
- > **DIT** que cette nouvelle longueur de voirie est classée dans le domaine public communal.
- > SOLLICITE l'inscription de ce nouveau linéaire de voirie auprès des services de la Préfecture pour la revalorisation de la DGF dans les meilleurs délais.

Conseil municipal du 22 février 2016

1 - Compte de gestion - budget communal 2015

M. BOUSSONNIERE présente les comptes de l'exercice 2015. Globalement l'exercice est satisfaisant avec une limitation des dépenses à 2 % conforme aux prévisions et une progression des recettes plus favorables de 5 %.

> APPROUVE le compte de gestion 2015 du Budget Communal du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

2 - Compte administratif du budget communal 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme LEVESQUE Jacqueline 1er adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

- > LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,
- > CONSTATE, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- > ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier,
- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 soit 411 799,02 € à la section d'investissement du budget primitif 2016.

3 - Compte de gestion du budget assainissement 2015

M. BOUSSONNIERE présente les comptes de l'exercice 2015. Le résultat d'exploitation est mince. Avec le développement de l'urbanisation (Les Landes), notre autofinancement progressera fortement.

> APPROUVE le compte de gestion 2015 du Budget assainissement du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

4 - Compte administratif du budget assainissement 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme LEVESQUE Jacqueline 1er adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- > LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,
- > CONSTATE, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- > ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier,
- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent d'exploitation 2015, soit 3 807,58 €, à la section d'investissement du budget primitif 2016.

5 - Compte de gestion du budget commerce 2015

M. BOUSSONNIERE présente les comptes de l'exercice 2015. Après en avoir délibéré, à l'unanimité (23 votants), le Conseil Municipal :

> APPROUVE le compte de gestion 2015 du Budget commerce du Trésorier Municipal conforme au compte administratif dressé par M. le Maire.

6 - Compte administratif du budget commerce 2015

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme LEVESQUE Jacqueline 1er adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur LOYER Jean-Paul, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- > LUI DONNE acte de la présentation faite du compte administratif,
- > CONSTATE, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- > ARRÊTE les résultats définitifs conformes au compte de gestion du trésorier,
- > **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement 2015 soit 9 214,58 € à la section d'investissement du budget primitif 2016.

7 - Débat d'orientation budgétaire 2015

M. BOUSSONNIERE présente ce point et rappelle que le vote du budget est prévu le 14 mars prochain.

> PREND ACTE du présent débat et approuve le projet de section investissement.



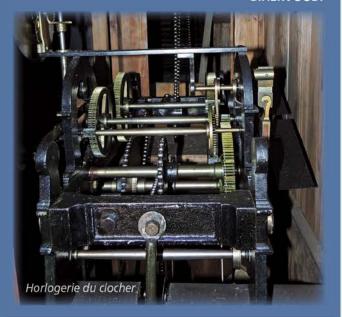
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Les 17 et 18 septembre Salle des Arcades

Cette année le thème des journées du patrimoine est : «Le Patrimoine et la Citoyenneté».

Nous organisons une exposition sur ce thème et sortirons de vieux documents jamais exposés, que peu connaissent. Il y aura aussi une surprise et le traditionnel parcours commenté dans le bourg sera au programme avec une modification, un nouveau passage. Nous vous attendons nombreux.

Pour la Commission B.HERVOUET



8 - Demande de subvention au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL1)

- > APPROUVE le projet d'extension de l'accueil périscolaire.
- > **SOLLICITE** le soutien financier de l'État dans le cadre du FSIPL 1 pour l'année 2016 (Dotation d'Equipement de Territoires Ruraux).

9 - Annulation de la délibération du 12 octobre 2015, concernant la subvention d'accueil pour les réfugiés

> APPROUVE la délibération du conseil municipal n°1 du 14 octobre 2015, > SOLLICITE le principe de financement par le CCAS de cette aide, par une subvention du budget principal au CCAS d'un montant de 1 200 €.

La Mairie change d'adresses e-mail :

Depuis début Mai, voici les adresses mail sur lesquelles vous pouvez désormais nous contacter :

Mairie adresse principale : mairie@chateau-thebaud.fr

Urbanisme: urbanisme@chateau-thebaud.fr

Service technique : service-technique@chateau-thebaud.fr

Bibliothèque: bibliotheque@chateau-thebaud.fr

Enfance Jeunesse: enfance-jeunesse@chateau-thebaud.fr

Accueil périscolaire : periscolaire@chateau-thebaud.fr Espace Jeunes : espacejeunes@chateau-thebaud.fr

Espace Jeunes: <u>espacejeunes@chateau-thebaud.fr</u> Restaurant scolaire: <u>restaurant-scolaire@chateau-thebaud.fr</u>

> Vie Municipale





Interview de quatre Élus par la commission «Infos et Communication»

Lysiane, Marie-Claire et Thierry, voilà deux ans que vous êtes élus et c'est votre première expérience. Pour Jean-Luc, c'est différent, il a déjà été adjoint à Saint-Sébastien-sur-Loire, dans la commune où il habitait précédemment. C'est à ce double titre que la Commission «Infos et Communication» a voulu connaître et comparer vos sentiments sur ces deux premières années de mandat.

1°) Lorsque vous avez accepté de vous présenter sur une des deux listes, quelle était votre motivation ?

Lysiane: Auparavant, je venais solliciter la municipalité, en tant qu'habitante, parent ou membre d'une association. Lorsqu'on m'a proposé de faire partie de l'équipe, je me suis rendu disponible car je voulais voir l'envers du décor, être utile en apportant mon point de vue et mon expérience.

Marie-Claire: Principalement occuper ma retraite. Je suis native de Château-Thébaud et j'aime ma commune, d'ailleurs, je collectionne depuis le début des années 80 les bulletins municipaux et environ 1 an ½ avant les élections, je venais assister au débat des conseils municipaux. Ayant été fonctionnaire, le langage administratif, m'est familier.

Thierry: Après avoir participé dans le milieu associatif, je voulais passer le cap et m'engager activement dans la vie de la commune. J'ai aussi une bonne connaissance administrative.

Jean-Luc: Tout d'abord, étant retraité, je disposais de temps. Je connaissais les rouages de la fonction d'élu et je pouvais apporter mon expérience. J'ai proposé d'apporter ma contribution dans le domaine plutôt technique au vu de mon expérience professionnelle passée.

2°) Que retirez-vous personnellement de cette élection?

Lysiane : Faire partie du processus de décision m'oblige à peser chacun de mes choix, car ceux-ci impactent l'ensemble de la population.

Marie-Claire : Cela m'oblige à rester active tout en m'apportant la satisfaction de participer et de découvrir des idées divergentes. J'ai la possibilité de donner mon avis même si celui-ci n'est pas toujours pris en compte.

Thierry: D'abord une angoisse, car je dois mon élection à 6 voix près. J'apprécie cette liberté d'apporter ses idées et ce sentiment de participer aux décisions.

Jean-Luc: C'est très enrichissant la position d'élu, elle permet d'être sur le terrain. À Château-Thébaud, l'élu est au plus près de « l'action concrète » avec les fonctionnaires territoriaux de la commune.

3°) Est-ce que le temps que vous consacrez pour votre tâche de conseiller/adjoint dépasse ce que vous aviez imaginé?

Lysiane: Au début le rythme des réunions était très soutenu. Aujourd'hui, nous sommes à 1 réunion par semaine en moyenne, hormis les réunions du Conseil Municipal. Cela représente un véritable investissement.

Marie-Claire: Personnellement, je n'avais aucune idée du temps à consacrer. Je me demande comment les adjoints arrivent à être disponibles dans leur fonction d'élu, quand ils exercent une activité professionnelle en plus de leur vie de famille.

Thierry : Je m'attendais à être plus sollicité, d'avoir moins de temps disponible. Je suis dans 4 commissions.

Jean-Luc : Non, je connaissais ce besoin d'investissement. C'est un engagement sur 6 ans et nous devons avoir conscience des responsabilités vis-à-vis des gens qui nous ont élus et bien sûr des autres aussi.

4°) Étes-vous satisfait de votre place au sein des commissions ?

Lysiane: Oui, entièrement satisfaite, mes commissions correspondent aux domaines dans lesquels je souhaitais intervenir: enfance, finances, environnement et association.

Marie-Claire: Dans l'ensemble plutôt oui, nous pouvons donner notre avis, même si parfois, celui-ci n'est pas pris en considération (ex : Les comptes rendus des conseils municipaux dans le magazine municipal).

Thierry: Très satisfait, car c'est dans les commissions que le travail se fait. Le conseil municipal ensuite valide le travail des commissions.

Jean-Luc: Oui, tout à fait. J'ai une totale liberté pour les ordres du jour et la fréquence des Commissions Voirie et Bâtiment que je pilote en tant qu'adjoint en collaboration avec le Maire.

5°) L'information sur le travail des autres commissions vous paraît-elle satisfaisante, notamment lorsque vous devez valider le résultat de leur travail lors d'un conseil municipal?

Lysiane: L'envoi du compte rendu retraçant le travail des diverses commissions, nous permet d'avoir toutes les informations nécessaires avant le vote en Conseil Municipal.

Marie-Claire: L'info est satisfaisante lorsque tout est dit. Parfois, nous entendons « la commission a décidé » alors que c'est seulement le vote en conseil municipal qui valide l'avis de la commission.

Thierry: Nous recevons les comptes rendus des diverses commissions, même s'ils ne sont pas toujours complets, d'autres infos supplémentaires nous sont données lors des conseils municipaux.

Jean-Luc : Oui. Je respecte, d'une façon générale, le travail, l'analyse et les décisions des autres commissions. Le débat démocratique permet au Conseil Municipal de valider les travaux des commissions.

6°) Comment prenez-vous connaissance des problèmes de la population Castelthébaldaise ?

Lysiane : C'est surtout les adjoints qui sont sollicités. Les problèmes sont relayés par les adjoints et discutés en commission. Pour ma part, je suis interpellée sur des questions relatives à l'enfance, c'est-à-dire les écoles, l'accueil périscolaire, les loisirs et surtout sur les transports scolaires.

Marie-Claire: Par le milieu associatif, les invitations aux repas des anciens et lors des vœux du Maire.

Thierry: Par le milieu associatif et les amis qui posent des questions sur des sujets qui les concernent personnellement.

Jean-Luc: A Château-Thébaud, les problèmes arrivent très rapidement vers les élus de la commune. Les demandes des citoyens arrivent par courrier, par téléphone à la Mairie et aussi parfois directement vers nous, élus.

7°) Que souhaitez-vous nous dire de plus ?

Lysiane: J'ai beaucoup appris en quelques mois, sur le plan administratif, technique, géographique, humain, au travers des différentes commissions auxquelles je participe. L'ensemble du travail d'équipe correspond à la mission d'élu telle que je me la définissais.

Marie-Claire: Je suis élue d'une liste complémentaire mais je ne suis pas opposée à tout.

Thierry: Je n'ai aucun regret, c'est une très bonne expérience.

Jean-Luc: L'investissement des élus est souvent mal connu de la population. Il est dommage, notamment que les gens ne viennent pas aux réunions du Conseil Municipal où sont validées les décisions. L'objectif final de notre action d'élu est de respecter nos promesses électorales et de répondre aux attentes des citoyens avec nos moyens disponibles.

Cet engagement d'élu n'est possible qu'avec un fort soutien familial, nous sommes conscients de l'investissement nécessaire et nous remercions nos conjoints qui supportent nos absences répétées.

ENFANCE JEUNESSE

Retour sur les animations :

LE CARNAVAL DES ENFANTS - Samedi 19 mars 2016

Les associations des parents d'élèves des deux écoles de la commune ont organisé le carnaval des enfants en partenariat avec le service Enfance Jeunesse municipal.

La thématique de cette année : «Pirates des Caraïbes». Après une séance de maquillage, un cortège de plus de 300 personnes est parti de la salle du Bois Joli en direction des écoles, accompagné du groupe «les Chapalleros», de confettis

et de déguisements en tout genre.

Au retour du défilé, plusieurs animations ont été proposées : un flash mob, une piñata en forme de coffre-fort et des jeux en bois conçus par les enfants lors des TAP. Des photos souvenirs, un stand boisson, des gâteaux, une vente de crêpes organisée par les jeunes de la «Junior Asso» et un concert de musique cubaine. Tous les participants ont pu profiter d'un moment festif et très convivial. Une vidéo de l'évènement est disponible sur le site de la municipalité: www.chateau-thebaud.fr (rubrique «Enfance Jeunesse / Animations PEL») en attendant 2017...



Près de 500 personnes ont bravé les intempéries afin de participer à cette manifestation organisée pour la 3ème année consécutive.



Les participants ont été transportés dans l'univers magique des schtroumpfs préparé par le service Enfance Jeunesse municipal, en partenariat avec l'Accueil de loisirs «les wookies» de Maisdon sur Sèvre et l'association «Pont Caffino»,

Il a fallu beaucoup de ténacité aux joueurs pour débusquer les salsepareilles disséminées dans la forêt, rencontrer la schtroumpfette et ses camarades et trouver les œufs d'or sans se faire attraper par les vilains Gargamel et Azraël.

Cette animation fut un émerveillement pour les plus jeunes et un retour en enfance pour les parents qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Chaque année, le concept du jeu est modifié... Qu'en sera-t-il de la prochaine édition ?





Informations pratiques:

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS - VACANCES D'ÉTÉ

Inscriptions possibles dans la limite des places disponibles :

- soit au service Enfance Jeunesse
- soit par le formulaire d'inscription en ligne (www.chateau-thebaud.fr rubrique «Enfance Jeunesse / Accueil de loisirs 3-12 ans »).

RENTRÉE 2016-2017

Dossiers d'inscription «famille » disponible en mairie ou au service Enfance Jeunesse.

NOUVEAU: dossier à remplir seulement pour les nouveaux utilisateurs des activités Enfance Jeunesse. Les familles déjà inscrites en 2015-2016 recevront un document récapitulatif de leur situation à modifier si besoin. Les fiches d'inscriptions aux structures ALSH et APS (disponible en ligne à partir du 13 juin 2016) et l'attestation d'assurance seront quant à elles toujours nécessaires.



Quelques chiffres

- 556 lecteurs
- plus de 7000 documents
- (livres, revues, livres-cd, livres lus)
- plus de 9000 prêts
- un accès à de nombreuses ressources sur le Portail numérique de la Bibliothèque départementale

(VOD, presse, auto-formation, soutien scolaire)



La bibliothèque est sur Internet : Suivez notre actualité, nos coups de cœur et les informations pratiques de la bibliothèque sur son blog https://bibliothequechateauthebaud.wordpress.com/

<u>La bibliothèque :</u> <u>déjà deux ans d'ouverture</u>

Un lieu d'échange autour de la lecture

Régulièrement, les enfants et les tout-petits sont invités à des lectures lors des Heures du conte et des séances Bébé Lecteur. La bibliothèque propose également des animations ponctuelles et thématiques (ateliers créatifs, rencontres autour d'auteurs, échange avec des professionnels...)
La bibliothèque est ouverte à tous. Abonnés ou non abonnés, vous pouvez consulter les livres sur place.

La bibliothèque recherche des bénévoles!

Être bénévole, c'est participer à l'accueil des lecteurs, aux choix des livres et à leur équipement et aux animations. Cet engagement est à la mesure des disponibilités et des envies de chacun.

La bibliothèque ayant élargi ses horaires d'ouverture, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes pour renforcer l'équipe bénévole. Si vous êtes intéressés, même pour quelques heures par mois, contactez-nous ou venez à notre rencontre, Mme TERTRAIN Audrey au 02 40 12 11 91.

Prochainement à la bibliothèque :

Lecture coup de cœur: Un livre vous a touché? Partagez-le avec les autres lecteurs. Pour cela, remplissez une fiche coup de cœur et glissez-la dans le livre.

«Le livre, c'est bon pour les bébés!»: Au mois d'octobre, nous accueillerons une exposition sur ce thème et nous proposerons des animations pour les tout-petits.

Point travaux

Des travaux de <u>réhabilitation du réseau d'eau potable</u> des villages de la Blanchèterie, des Bauches ont été réalisés par le Syndicat des Eaux.

Par ailleurs, la municipalité a voté une réfection de la chaussée et des accotements, ces travaux seront réalisés aux alentours du mois de juin 2016. Les riverains recevront une information complémentaire dans leur boîte aux lettres.

Les mêmes travaux de réhabilitation sont réalisés à La Mare Noire.

Embellissement de la rue des Sports

- Arrachage des haies existantes difficiles à entretenir.
- Plantation de vivaces et arbustes avec paillage.
- Déplacement des arbres de la rue du Prieuré rue des Sports.



> Vie Scolaire





École Saint-Joseph

Un printemps animé:



Les familles de l'école Saint-Joseph préparent la Marche Gourmande et la kermesse qui auront lieu respectivement le 21 mai et le 26 juin.

Grâce à ces animations, l'APEL et l'OGEC pourront de nouveau offrir aux élèves de maternelles 10 séances d'éveil musical, participer financièrement à la nuitée des classes de maternelles qui aura lieu le 30 juin et le 1er juillet, proposer des sorties variées (spectacles, journées sportives, visite d'imprimerie, de site préhistorique...) et poursuivre l'aménagement de la cour.

Éveil musical en maternelle

Cette année, les élèves de maternelle ont pu bénéficier de séances d'éveil musical d'une grande qualité avec Valérie Denigot. Ces séances étaient organisées autour d'un thème : voyage autour du monde. L'occasion de découvrir et manipuler des instruments divers et variés et de voyager à travers la musique. Mais aussi de développer et affiner les capacités d'écoute, de perception et d'expression, ainsi que la sensibilité esthétique de l'élève.



INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Votre enfant est né en 2013 ou au début de l'année 2014. Pour inscrire votre enfant, contacter Mme PERTHUIS Stéphanie, Directrice de l'école, afin de fixer un rendez-vous pour découvrir notre école. Tél. 02 40 06 50 38



École Publique Marcel Canonnet

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016/2017

Nous accueillerons pour l'année scolaire 2016/2017 les enfants nés en 2014 en fonction des places disponibles (en priorité les enfants nés en début d'année 2014). Les enfants nés en 2013 et antérieurement seront tous accueillis. Nous vous invitons à prendre contact avec l'école sans tarder : vous pourrez visiter l'école, nous vous présenterons le projet de l'école et répondrons à vos questions.

Pour en savoir plus, prenez contact avec **Mme SOULARD Danielle, directrice de l'école.** Par téléphone : **02 40 06 53 10** (répondeur) Par courriel : **ce.04400496A@ac-nantes.fr**

L'actualité de l'école :

Pour certains élèves, 2016 a débuté au spectacle. Les PS et MS ont eu le bonheur d'aller découvrir les aventures de la marionnette « Tim Taoù », tandis que les élèves de CP, CM1 et CM2 ont assisté à la représentation de « abeilles et bourdons », un thème très actuel avec la mise en place, sur la commune, d'une ruche pédagogique. En avril, les GS assisteront à un spectacle de danse au Quatrain.



Les CP sont allés rendre visite aux personnes âgées résidant à la maison de retraite de Bel Air à Vertou. Après avoir abordé ensemble le thème de la vieillesse, ils ont participé à un «loto-chocolat» qui a ravi tout le monde.

«Le P'tit Marcel»

La cour de l'école accueille, depuis le mois de janvier, «le P'tit Marcel»! C'est un superbe circuit de billes conçu par les CM2. Nous avons eu la chance de le voir prendre forme tout au long d'une journée. Merci à l'Association de Parents d'Élèves et à l'Amicale Laïque



d'avoir financé ce projet tant attendu par tous les élèves. La prochaine nouveauté de la récréation sera la mise en place d'un banc de l'amitié, sur lequel ils pourront plus facilement trouver des camarades pour s'amuser.

La fête de l'école : les 10 et 11 juin 2016

Cette année, la fête de l'école aura lieu les 10 et 11 juin 2016 avec pour thème «les 5 continents». Les CE1 travaillent sur l'Amérique du sud. Ils ont donc fabriqué des percussions à partir de bouteilles d'eau recyclées. Nathalia et Hernani, parents d'élèves d'origine portugaise, ont appris aux GS une danse folklorique, le Malhao Malhao, ainsi que quelques mots. Venez nombreux nous applaudir... Ambiance garantie!



>>> DOSSIER

Solidarité Famille

La solidarité est, selon la définition du Larousse, « un sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle». C'est aussi l'attitude responsable consistant à aider les personnes qui en ont le plus besoin. La solidarité n'est plus seulement un phénomène social, elle est devenue une priorité politique aux multiples aspects.





Un peu d'Histoire...

Après 2ème guerre mondiale : l'État-providence intervient dans la vie économique et sociale pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et assurer la cohésion nationale.

1945 : création de la sécurité sociale et mise en place de l'assurance-chômage.

À partir des années 1970 : avec le début de la crise économique et la montée du chômage, le modèle de l'État-Providence montre ses failles.

1988: mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI).

<u>2000 :</u> mise en place de la couverture maladie universelle (CMU).

Dans un contexte marqué par la remise en cause du rôle de l'État, les initiatives de solidarité privées augmentent, organisées par un grand nombre d'associations.

Loi du 30 juin 2004 :

création de la « journée solidarité » relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

2009 : remplacement du RMI par le RSA.



L'aide sociale

L'aide sociale est une partie de l'expression de la solidarité nationale à l'égard des personnes en raison de leur état physique ou mental, de leur situation économique et sociale et qui ont besoin d'être aidées. L'aide sociale n'intervient qu'après épuisement de tous les moyens de recours aux ressources personnelles, à la solidarité familiale (dont de l'obligation alimentaire entre époux, pacsés, des enfants envers leurs ascendants (parents, beaux-parents et grands-parents), des ascendants envers leurs descendants) et aux différents régimes de prévoyance.

Cette aide a un caractère personnel, temporaire, renouvelable et doit répondre à un besoin vital (alimentation, logement...).

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), c'est quoi?

C'est un établissement public communal. Le Maire de la commune en est le président, il compte aussi des membres élus au sein du conseil municipal et des membres nommés par le Maire au sein des associations de familles, de personnes âgées, de handicapés. Les membres du CCAS ont obligation de confidentialité.

À quoi sert-il?

Sa mission est d'apporter une aide financière et/ou administrative aux habitants en difficulté de la commune quels que soient leur âge, leur statut social, leur problématique. Concrètement, les membres du CCAS écoutent, orientent ou proposent des aides ponctuelles en

cas de grande nécessité (besoin alimentaire, aide énergétique : eau, électricité, gaz).

Ils orientent les demandeurs vers :

- Des organismes tels que le Centre Médico-Social du Loroux-Bottereau (assistantes sociales), la Caisse d'Allocations Familiales (conseillers en économie sociale et familiale);
- Les associations caritatives (Restaurants du Cœur, Secours Catholique, Banque Humanitaire...) ;
- Les services ASUR du Centre Saint Yves pour le relogement ou vers les bailleurs sociaux pour les demandes de logements sociaux;
- La Mission Locale pour des jeunes de 16 à 25 ans ;
- Le Conseil Départemental pour les mises en place de téléalarmes ;
- Les services du Centre Local d'Information et de Coordination pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.

Le CCAS accorde une aide aux vacances en fonction du quotient familial pour les séjours de vacances extérieurs à la commune.

Permanence à la mairie de Château-Thébaud le mardi de 9h à 12h.

Ce dossier a pour objet de faire un panorama le plus exhaustif possible des différentes aides de solidarité disponibles actuellement sur notre territoire en séparant les publics visés. Il comportera quatre parties : ce qui concerne tout le monde, les jeunes, les familles et seniors. Par manque de place, les séniors seront traités dans la revue municipale de l'automne.



Question? Réponse!

POUR TOUS (quel que soit votre âge, votre situation familiale, votre situation par rapport à l'emploi)

J'ai besoin d'un moyen de transport autre que > Je demande la carte «Lila à la demande» en mairie en présentant un justificatif de domicile. Elle est gratuite. la ligne Lila N°32 pour venir me chercher à Je peux ensuite réserver mon transport au tarif Lila au plus tard à 16 h 30, la veille de mon déplacement, en domicile? appelant la Communauté de Communes Sèvres Maine et Goulaine au 02 40 54 86 19. Je dois respecter les horaires fixés et le secteur géographique déterminé par le service. J'ai des difficultés financières suite à une > Je peux être aidé par le CCAS de ma commune soit directement à la mairie au 02 40 06 53 18 en demandant séparation ou une perte d'emploi...? le service action sociale. J'ai besoin d'aide pour des démarches Je peux prendre un rendez-vous auprès d'une assistance sociale du Centre Médico-social du Loroux-Bottereau administratives? au 02 76 64 25 00. Des permanences sont assurées à la Communauté de Communes Sèvre Maine et Goulaine par les assistantes sociales ou elles peuvent se déplacer à mon domicile. Je n'ai plus de revenus ou une petite activité > Sous certaines conditions, je peux bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA). Je dois m'adresser à la avec de faibles revenus ? CAF- plateforme RSA au 0800 844 044 (régime général) ou à la MSA Loire-Atlantique Vendée-Service Famille au 02 51 36 89 91 (régime agricole). Je n'ai plus de couverture santé et mes revenus > Je peux bénéficier de la Protection Universelle Maladie (PUMA) ou de la Couverture Maladie Universelle sont inférieurs à certains plafonds? Complémentaire (CMU-C) pour être pris en charge au plafond de la sécurité sociale pour tous mes frais médicaux. Je peux peut-être bénéficier de l'Aide à la Complémentaire Santé pour financer ma couverture complémentaire. Je contacte ma Caisse Primaire d'Assurance Maladie au 3646 (régime général) ou la Mutualité Sociale Agricole Loire Atlantique Vendée au 02 40 41 39 49 (régime agricole). Je souhaite bénéficier d'un logement social? > Je dois répondre à des critères de ressources et remplir un dossier qui sera enregistré sur un fichier commun accessible à l'ensemble des organismes HLM . Ils pourront me contacter si un logement se libère et s'il correspond à mes critères. Je fais ma demande en ligne : www.demandelogement44.fr ou je demande un formulaire en mairie. Je souhaite bénéficier d'aide au logement pour > Je peux solliciter une aide au logement selon mes ressources, la composition de mon foyer et si le logement payer le loyer ou rembourser un prêt de mon est bien éligible. habitation principale? Je m'adresse à la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique au 0810 25 44 10 ou sur le site www.caf.fr (régime général) ou à la Mutualité Sociale Agricole Loire-Atlantique Vendée-Service Famille au **02 51 36 89 91** ou sur le site <u>www.msa44-85.fr</u> Je souhaite rénover le logement que j'occupe > Une aide financière peut m'être attribuée selon mon projet et mes conditions de revenus par les services de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat. ou que je loue pour faire des économies d'énergie, être mieux isolé, pouvoir vieillir chez Je peux les contacter au 02 40 67 26 26 moi, l'adapter à un handicap...? Je peux aussi m'orienter vers l'ADIL qui m'informera sur les démarches possibles au 02 40 89 30 15 > Je m'adresse à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Loire- Atlantique au 08 00 40 41 44 Je souffre d'un handicap temporaire ou définitif et souhaite connaître mes droits ? (n° vert) ou au 02 28 09 40 50 ; par mail accueil.mdph@loire-atlantique.fr Je peux aussi contacter les services du CLIC Villes Vill'ages au 02 28 01 82 24 POUR LES FAMILLES Je viens d'être hospitalisé et j'ai besoin d'une > Je peux contacter un service ou une association d'aide à domicile agréé, la liste est disponible en mairie au aide ponctuelle pour accompagner mes enfants 02 40 06 53 18. Une personne référente montera un dossier pour demander une aide de la CAF, en fonction à l'école, faire les courses ou le ménage ? de mes revenus et de la composition de ma famille. Je peux aussi m'adresser à ma complémentaire santé. Je suis à la recherche d'un mode de garde pour > Je m'adresse au Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes au 02 40 54 86 71 ou par mail mon enfant de moins de 3 ans ?

petiteenfance@ccsmg.fr

J'ai des questions d'ordre médical concernant > Je peux contacter les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) au 02 76 64 25 00 ou me rendre un enfant de - de 6 ans ou un enfant à naître ? à la permanence PMI assurée dans les locaux de la Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine.

J'ai besoin d'échanger avec d'autres parents ou > Je peux me rendre à une permanence du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), je m'adresse à la mairie de avec des professionnels de la petite enfance? ma commune (02 40 06 53 18) afin d'obtenir les lieux et horaires de permanence.

Je recherche des informations concernant la > Je peux m'adresser à l'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique au 02 51 80 30 03 famille (microcrédits, soutien psychologique...) et consulter leur site internet : www.udaf44.asso.fr

Je suis parent et je souhaite être écouté, guidé, > L'École des Parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurés par une échanger sur une situation personnelle qui pose psychologue. problème (relations dans la famille, scolarité, J'appelle pour prendre rendez-vous au standard de la Délégation du vignoble au 02 44 76 40 00 comportement...)

POUR LES JEUNES (16 à 25 ans)

Je recherche un emploi saisonnier ou permanent ?

Je recherche un logement et souhaite connaître les aides dont je peux bénéficier ? Je n'ai pas de diplôme et je voudrais réfléchir à un projet professionnel ?

Je souhaite être aidé pour écrire mon CV ou ma lettre de motivation de recherche d'emploi ? Je recherche une formation ou je souhaite réaliser un stage pour choisir une formation ? Je n'ai plus de couverture santé?

Je n'ai pas de revenus suffisants pour financer mon projet (passer mon permis de conduire ou acheter un scooter pour aller travailler, financer une formation...) et personne ne peut m'accompagner financièrement dans ma famille?

Je souhaite solliciter le Fonds d'Aide aux Jeunes ou le Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes.

> Je m'adresse à :



Place Maurice Renoul - 44190 GORGES - Tél : 02 40 36 09 13

Le lundi: 9h - 12h30 / 13h30 - 15h

Du mardi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

> Vie Associative



FEU D'ARTIFICE

Samedi 2 juillet 2016 Site de l'Espace Bois Joli

Comme tous les ans, le Comité des Fêtes offre aux habitants de la commune un feu d'artifice qui aura lieu cette année **sur le site du Bois Joli**.

La société Couturier (notre artificier habituel) le tirera dans les vignes, face à l'Espace Bois Joli, après accord de Monsieur le Maire et des viticulteurs concernés, que nous remercions :

Domaine Girardeau : Michel et Valérie Girardeau Domaine de Guette loup : Pascal et Sissi Leroy Domaine Poiron Dabin : Laurent et Jean-Michel Poiron

Les vastes parkings du lieu permettront à tous les Castelthébaldais de venir en nombre, comme d'habitude, vous trouverez sur place : bar, sandwichs et restauration.

Nous donnons rendez-vous aux enfants, accompagnés de leurs parents à 22 heures devant la salle des sports, pour un défilé aux lampions en toute sécurité vers le site.

Venez nombreux pour profiter d'un spectacle de qualité dans la convivialité!



Association pour le Don de Sang Bénévole de Château-Thébaud :

Notre association n'est pas comme les autres. Elle a un statut particulier par l'engagement moral et éthique de notre bénévolat. Nous cherchons notre satisfaction non pas sur le nombre d'adhérents ou de résultats mais à garantir pour tous les malades des produits sanguins (poches de sang, plaquettes, plasma, médicaments dérivés du sang...). Il faut près de 3 millions de dons par an pour assurer l'autosuffisance de la France en produits sanguins.

Depuis plusieurs collectes, l'association se sent démunie face à la baisse des dons sur Château-Thébaud. Nos actions diverses : stand au Raid, au forum et la mise en ligne de nos dates de collectes grâce à vos associations, n'ont pas suffi à sensibiliser.

L'acte de donner un peu de soi ne doit pas faire peur mais doit être encouragé et soutenu pour le bien des malades. Chacun vient donner son sang avec ses propres convictions et motivations mais tout le monde repart avec le même état d'esprit : l'altruisme.

L'association lance un appel à tous et toutes pour venir donner et découvrir le don de sang. Si vous désirez vous engager d'avantage, venez rejoindre l'association. Nous vous attendons avec joie pour rejoindre notre mouvement des donneurs de sang bénévoles.

Coordonnées du président Benoit LAINE : 06 77 84 89 19 - <u>blaine.dondusang@free.fr</u>

Date des prochaines collectes Salle du Bois de la Haie :

Mercredi 27 juillet de 16h30 à 19h30 Mercredi 28 septembre de 16h30 à 19h30 Mercredi 30 novembre de 16h30 à 19h30

Amicale Laïque Fête de la musique à Château-Thébaud



Le 19 juin sur le site de la bibliothèque, à partir de 15h30

Vous allez pouvoir découvrir de nombreux groupes de musiciens et des chorales. Ils vont nous faire passer un agréable après-midi en musique. Alors, retenez déjà la date sur vos agendas! Si vous êtes musicien et que vous souhaitez y participer, vous pouvez nous contacter au 06 65 97 29 00.

Balivernes : «Coups de Théâtre»

Comme chaque année, l'association Théâtre Balivernes vous présente ses «Coups de Théâtre» sur deux week-ends du mois de mai à l'Espace Bois Joli de Château-Thébaud.

La troupe vous invite à venir découvrir : **«le Bourgeois Gentilhomme»** de Molière mis en scène par Claudine Merceron, **les 20 et 21 mai 2016 à 20h 30 et le dimanche 22 mai à 15h.**

Le dimanche aura lieu le défilé du Dé Joyeux accompagné de la fanfare des Trodchefs.

Réservation au **06 32 57 53 50** ou sur <u>theatre.balivernes@orange.fr</u> (uniquement sur les 20, 21 et 22 mai). Tarif réduit : 5 € et tarif plein : 8 €.

Le festival continue le week-end suivant avec la présentation des ateliers :

Les 27 et 28 mai à 20h30 : l'atelier Adultes avec des textes aussi divers sur l'univers du mariage et ses aléas que «lls s'aiment» de P. Palmade et M. Laroque, «Un mot pour un autre», «L'art de ne pas rompre», ... des auteurs comme Raymond Devos, Stéphane De Groodt. Adaptation et mise en scène de Louise Bourdel.



Photo festival 2015

Les 28 et 29 mai à partir de 15h se succéderont les ateliers jeunes :

Le groupe éveil : Quelle histoire ! Le groupe enfants 1 : Le roi s'habille Le groupe enfants 2 : Bienvenue à bord ! Le Groupe ados : Café des Sports.

Adaptation et mise en scène de Coraline Arnaud.

Tarifs: Atelier Adultes, réduit : $4 \in$, plein : $6 \in$. Ateliers Jeunes, réduit : $3 \in$, plein : $5 \in$. Un billet donne accès à tous les spectacles de l'après-midi. Restauration possible le samedi soir.

Concours communal des vins 2016

Ce dimanche matin 6 mars, les viticulteurs de la commune ont présenté 102 échantillons au concours des vins communaux avec en fin de journée la proclamation de la 1ère médaille d'or du muscadet de l'année. Cette année, c'est Jacques Bousseau du Domaine de la Pénissière qui l'a remportée.

Palmarès du concours communal 2016 :

Muscadet 2015 : 1ère Or Domaine de la Pénissière Muscadet 2014 : 1er Or Domaine Girardeau Millésimé : 1er Or Domaine de la Noë 2009 Gros-plant : Or Domaine de la Noë

Gros-plant : Or Domaine de la Noë Chardonnay : Or Domaine Lieubeau Rosé : Or Domaine Gillardeau

Rouge: Or Domaine Poiron-Dabin (Pinot Noir)

Effervescents: Or Domaine de la Noë

Une nouveauté a également marqué le concours cette année : l'accès au concours « jus de raisin » pour les jeunes jurés autour d'une dégustation sans alcool, des jeunes jurés qui ont pris leur travail très au sérieux.

Palmarès concours jus de raisin 2016 :

Jus de raisin et jus de raisin pétillant : Or Domaine les Boutineries







Bonne récolte pour la « nouvelle équipe » du FCCF

«Nouvelle » équipe, en effet car cette saison 2015/2016 s'est ouverte avec quelques changements dans l'équipe dirigeante : En juin dernier, Thierry Gohaud, notre secrétaire émérite et multicartes, a décidé de quitter ses fonctions. Merci pour son œuvre. En octobre, Fabien Levesque a quitté la présidence (comme il l'avait annoncé depuis plusieurs mois) pour se consacrer à sa famille et à l'accueil de son petit troisième (Marius, tout juste né fin 2015). Nous profitons de l'occasion pour le remercier pour ces premières années d'engagement intense au service de l'USCT puis du FCCF et tout le travail accompli. Dans le même temps, Éric Méchineau, l'entraîneur des seniors, a dû nous quitter pour des raisons médicales, lui aussi à saluer pour son investissement irréprochable.

Trois pièces stratégiques, qu'il nous a fallu remplacer au mieux et au plus vite pour la bonne marche du club. C'est donc en octobre dernier, que le nouveau président Emmanuel Alliaume (jusque-là vice-président) et le nouvel entraîneur Miguel Salles (ex-entraîneur à St-Aignan de Gd Lieu) ont pris leurs fonctions, alors que la saison était déjà bien engagée. Quant au nouveau secrétaire, c'est Jordan Masson qui est venu épauler Guillaume Landreau. Saluons aussi l'arrivée de Valérie Girardeau, dynamique supportrice et Pascal Mouillé devenu vice-président.

Pour autant et après quelques mois d'exercice pour cette nouvelle équipe, heureusement très bien entourée par un bureau et des commissions soudés et bien organisés, le bilan est plutôt positif. L'équipe 1ère est dans le trio de tête de son groupe de 1ère division et commence à rêver de montée, l'équipe 2 qui vient de monter en 2ème division, y fait une saison très satisfaisante et l'équipe 3, qui évolue en 4ème division, réussit un très beau parcours avec de nombreuses victoires et une place en haut de tableau. Côté entraînement, c'est le plein aussi.

Côté jeunes, quelques nouveautés aussi avec l'arrivée de Romain Gohaud (... oui, oui ... le fils de Thierry ...) comme responsable des entraînements des «petits» et de la catégorie U10/U11, que nous avons pu voir briller au Mini-Mondial d'Orvault. Côté U8/U9, c'est Gérard Guitteny qui gère le niveau et Mickael Jaumouillé (un petit nouveau aussi) pour les plus petits U6/U7. Le tournoi foot animation du FCCF le 16 avril, à St-Fiacre, a réuni encore une fois de nombreux joueurs et parents ravis.

Chez les ados, c'est Fabien Levesque qui représenté notre club au sein du FCH (et oui notre ancien président a gardé un précieux pied dans notre édifice). Venez les encourager le samedi après-midi, de même que nos plus « anciens » (le vendredi soir et le dimanche matin).

Je finirai en tirant mon chapeau à nos deux Pascal (Lino et Delhommeau pour l'entraînement) ainsi qu'à Thierry Delhommeau (pour le coaching) qui ont bien voulu assurer un interim de qualité en début de saison pour remplacer Éric, l'entraîneur seniors, en attendant Miguel. Autres félicitations appuyées à Killian, notre jeune arbitre, qui œuvre chaque week-end et fait voyager, pour sa noble mission, les couleurs du FCCF.

Je vous laisse à votre agenda, à retrouver sur notre site internet dynamisé par nos nouveaux webmasters (Antoine et Marco) et vous souhaite au nom de toute l'équipe du F.C. Castel Fiacrais une belle année 2016 de sport et de bonheur.

Pour le bureau FCCF, Emmanuel Alliaume

À noter sur vos agendas : Assemblée Générale du club le vendredi 17 juin 2016.



Tennis Club Double Set

Loisir et compétition! Le TC Double Set, des communes de Château-Thébaud et Saint Fiacre, réunit sur la saison 2016 57 adhérents dont 45 enfants/ados autour de notre dynamique coach Véronique Guilbault.

Les cours ont lieu les lundis et jeudis soir. Des créneaux loisirs sont disponibles le jeudi (CT), vendredi (CT) et le dimanche (SF et CT).

Une entente avec La Haie Fouassière nous permet d'avoir un « vivier » d'une trentaine de joueurs adultes, ce qui permet aux adhérents de pouvoir trouver facilement un partenaire. 3 équipes sont actuellement engagées en compétition, jeune 17/18 ans, adulte et adulte + de 35 ans.

Venez participer à cette belle aventure, nous proposons des formules adaptées à tous les profils (loisir et compétition pour tous publics : homme, femme et enfant). Les membres du bureau sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Toutes participations au bureau et/ou bénévole pour améliorer le fonctionnement du club sont les bienvenues !

Frédéric Godet et Patrick Menuet, vos contacts sur Château-Thébaud.

E-mail: <u>bureau.tcdoubleset@gmail.com</u> Site: <u>www.TCDoubleSet.reseaudesassociations.fr</u>

Association de Karaté-Do Shito-Ryu



Chaque année l'école de karaté-do shito-ryu s'étoffe de plus en plus. La saison 2015/2016 a vu son effectif augmenter de 75 % par rapport à l'année dernière. Cette année est marquée particulièrement par l'affiliation de notre association à la Fédération Française de Karaté. Ainsi l'année prochaine nous participerons à des compétitions départementales. Vous pouvez venir nous rendre visite ou même faire un cours d'essai à partir de septembre 2016.

Renseignements: Nicolas Sécheresse au 06 60 50 69 57.

Vivre Ensemble



Association Pont Caffino

Tyroliennes permanentes!



Amorcée l'été dernier par la démolition d'un appentis, commencée en fin d'année par les travaux de réalisation des ancrages, l'installation définitive (double tyrolienne et pont népalais) mise en service début avril a été inaugurée le samedi 30 avril.

La concrétisation de ce projet attractif, outre le développement et l'accroissement de l'activité de la base de loisirs nature, va permettre de renforcer encore davantage la notoriété du site et de son territoire.

Alors, si vous voulez rallier toute l'année les communes de Maisdon et de Château par la voie des airs, n'hésitez plus! Frissons garantis!

Jours et créneaux de fonctionnement, tarifs..., confère site internet de l'association

www.pontcaffino.fr

Défibrillateur :

Positionné au niveau du bâtiment principal, à la disposition de tous les usagers du site de Pont Caffino, cet appareil identique à ceux déjà installés sur les communes de Maisdon sur Sèvre et de Château-Thébaud vient renforcer ce maillage, au sein de notre site fréquenté par de très nombreux promeneurs et sportifs de tous âges.

Cette acquisition souhaitée et financée en partie par l'association Pont Caffino n'aurait pu se concrétiser sans la participation du Crédit Mutuel, de MMA et du financement accordé par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

On les en remercie vivement, ainsi que l'entreprise «Charrier Électricité» pour son installation gracieuse.



Permanences Espace Info Energie : des conseils pour votre logement.

Environnement



Nettoyage de printemps 2016 à Château-Thébaud

Le samedi 12 mars, la commission Mission verte de l'Amicale Laïque a organisé sa quatrième édition de Nettoyage de printemps, sur les routes communales, La Maine et ses abords.

C'est par une belle matinée ensoleillée que de nombreuses familles (environ 55 personnes) ont participé à cette action. Cette année, nous avions Patricia et Samuel avec leur cheval attelé qui fermaient la marche et transportaient les enfants fatigués. Équipés de gilets jaunes, de gants et de pinces à déchets nous sommes donc allés nettoyer 3 kilomètres de routes sur lesquelles nous avons collecté 47 kilos déchets (bouteilles, cannettes, paquets de cigarettes, mégots et tout venant). Ce sont 13 kilos de plus qu'en 2015 et 23 kilos de plus qu'en 2014 sur le même circuit de référence.

Le midi 15 personnes ont pique-niqué à Caffino dans ce lieu magnifique sous le soleil. À 14h30 c'est une quarantaine de personnes, familles, adolescents et adultes qui se sont répartis pour certains en kayak, en canoë, en barque, pour d'autres à pied toujours dans le même objectif. Ce sont 94 kilos de déchets que nous avons ramassés, soit 129 kilos de moins qu'en 2015 (année où les eaux étaient plus basses pour parfaitement sonder le fond de la rivière) mais 15 kilos de plus qu'en 2014.

Ce fut une journée très conviviale qui a permis de belles rencontres, de nombreux échanges mais qui interpelle quant à la quantité croissante de déchets ramassée chaque année. La commission remercie tous les participants à cette action citoyenne.

Les produits phytosanitaires

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public. Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Pour être en conformité avec cette réglementation, la ville continue de développer son plan de gestion raisonnée. Aujourd'hui, la commune a supprimé l'utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces végétalisés communaux. Les cimetières sont concernés. Avec cette réglementation, la collectivité doit imaginer et mettre en œuvre des méthodes dites «alternatives» pour assurer leur entretien. La première solution est le désherbage (manuel ou mécanique) mais les herbes sauvages reviennent toujours et souvent plus vite qu'on ne peut les arracher! L'autre solution est une végétalisation maîtrisée des espaces : mieux intégrer et accepter le végétal au sein de ces espaces funéraires.

Les services techniques des espaces verts vont sélectionner des semences gazonnantes adaptées et les expérimenter par petites touches sur le terrain à partir de l'automne prochain. Sur les espaces très réduits et trop difficiles à entretenir, seront testés des tapis de sédums et/ou vivaces tapissantes

mais non envahissantes. Il faudra être patient et persévérant pour avoir un couvert végétal complet et obtenir un beau «tapis» vert qui ne soit ni un gazon anglais ni une prairie. Vous verrez donc apparaître des zones semées identifiées et expliquées dès cet automne dans notre cimetière. L'aspect visuel de notre cimetière doit évoluer pour garantir un mode de gestion respectueux de l'environnement tout en restant avant tout un lieu propice au recueillement des familles.



Comment bien isoler mon logement ? Comment le construire en respectant la future réglementation thermique (Bâtiment Basse Consommation) ? Quelles sont les solutions de production d'énergies renouvelables dans ma région ?

Pour obtenir les réponses à ces questions et à bien d'autres, ayez le réflexe Espace Info Énergie. Les Espaces Info Énergie ont pour vocation d'informer et de conseiller gratuitement les particuliers, mais aussi les entreprises et les collectivités sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Les permanences : - Le 23 mai 2016 et le 13 juin 2016 13h30/17h30 à l'Espace Antoine Guilbaud, à Vallet.

Le 25 mai 2016 et le 15 juin 2016 15 hande de Deux à Clieres

- Le 25 mai 2016 9h/13h à la Maison de Pays, à Clisson.

- Le 8 juin 2016 9h/13h à l'Hôtel de Ville (salle des mariages), au Loroux Bottereau.

Atelier sur le thème « Quelles énergies renouvelables ? » : - Le 31 mai 2016 à 18h30 à Haute-Goulaine.

Les rendez-vous se font sur inscription auprès de l'Espace Info Énergie au 02 40 08 03 30.





Vie des villages





Projet d'embellissement du village des Brosses

La commission de travail Espaces Verts Environnement a convié au mois de décembre les habitants du village des Brosses à une rencontre afin de présenter la démarche participative d'embellissement que la municipalité souhaite mettre en place. Le but est de créer une dynamique entre habitants des villages pour la création puis l'entretien de leurs espaces communs. La municipalité s'engage à accompagner plutôt techniquement les projets. La démarche les intéresse mais ils expriment fortement leur inquiétude concernant la vitesse de circulation dans le village mais il s'agit là d'une réflexion à un autre niveau.

Le 5 mars dernier les habitants des Brosses se sont réunis et ont défini ce qu'ils souhaitaient réaliser : mettre en valeur les 2 entrées de village, embellir la place commune autour de l'arrêt de bus et des colonnes d'apport volontaire, fleurir les bords de route au pied de certains murs, mettre en valeur le puits existant...

Le 15 avril, la première tranche de travaux a commencé : il s'agit de «fleurir » l'arrivée dans le village côté Saint-Fiacre-Sur-Maine. Les services techniques ont livré un peu de bonne terre pour favoriser la reprise des plantations et proposeront quelques plantes vivaces.

Félicitations et bonne continuation dans ces projets!

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE S É C U F Î L É

Sécurité Routière

La mairie de Château-Thébaud a sollicité l'avis du département concernant de nouveaux aménagements de sécurité sur la RD 62 au carrefour de la Croix Rouge ainsi qu'au lieu-dit le Grand Bar Sauvage.



Une commission de sécurité de routière a eu lieu sur site le 23 février 2016 en présence du Maire, du technicien du département, du Conseiller Départemental et de la Gendarmerie. En effet le Maire a souhaité attirer l'attention du département en vue de renforcer la sécurité sur ces deux points.

VITESSE: Voici quelques données concernant la vitesse dans les villages. Ces données ont été recueillies par le panneau indicateur de vitesse sur 1 mois en 2015.

Villages :	Nbr de passage moyen/jour	Vitesse Moyenne	Vitesse Maximale	Vitesse Autorisée
L'Oumeau	609	40,5 km/h	105 km/h	50 km/h
La Gobarderie	430	38,5 km/h	87 km/h	50 km/h
La Poterie	1396	44,4 km/h	109 km/h	50 km/h
Les Brosses	361	31 km/h	91 km/h	50 km/h

Au vu des vitesses maximales enregistrées en village, nous vous rappelons que vous devez respecter la limitation de vitesse pour la sécurité de tous !

<u>STATIONNEMENT</u>: Nous vous rappelons d'être vigilant quant au stationnement aux abords des écoles, les enfants et leurs parents doivent pouvoir accéder à leur école en toute sécurité. Respectez les emplacements prévus au stationnement. Nous vous rappelons aussi qu'il est interdit de stationner sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite si ce n'est pas votre cas.

Concours communal «Fleurs & Paysages»

Ce concours sans inscription individuelle permet de valoriser le travail réalisé par chacun dans son jardin, participant ainsi à l'embellissement de notre commune. En effet, une partie importante de ce travail d'embellissement est assurée par les services techniques de la commune mais il ne faut pas oublier l'implication de tous : quand vous désherbez manuellement le trottoir devant votre maison, quand vous mettez des jardinières fleuries sur vos rebords de fenêtres, quand vous fleurissez votre jardin...

Le jury est constitué du Comité consultatif Espaces Verts Environnement. Chacun des membres du jury doit faire une présélection dans un secteur donné, ces choix sont ensuite soumis à l'appréciation du jury lors de sa « tournée » qui aura lieu cette année le 26 mai 2016.

À vos binettes, sécateurs, plantoirs... pour le plaisir de tous !



Rappel : Distribution de sachets de graines en mairie !

Depuis le début de l'année, la mairie met à votre disposition des sachets de graines afin de fleurir les abords de trottoirs et les devants de maison. C'est gratuit, il suffit de se présenter à l'accueil.



Traversée des villages :

 Les automobilistes doivent respecter la limitation de vitesse à l'intérieur de villages.
 Les vélos doivent être vigilants à l'égard des piétons qui sont prioritaires.

>> Histoire/Patrimoine



Château-Thébaud dans la Grande Guerre - 3ème Partie : 1916 Verdun et de la Somme

Avec 1916, le Pays entre dans une phase de guerre totale, à Château-Thébaud, comme dans toutes les communes de France, tout s'articule autour de la guerre, les familles se résignent, on pleure les nombreux morts qui pour beaucoup ne seront jamais retrouvés, et c'est avec angoisse que l'on redoute l'annonce de la mort d'un fils, d'un mari ou d'un père. De la Belgique à la Suisse, on se bat de façon sporadique sur les quelques 600 kilomètres de Front, mais avec cette année 1916, la Guerre prend une dimension "Industrielle", des moyens considérables vont être mis en œuvre tant à VERDUN que dans la Somme !

Olivier FONTENEAU, 29 ans, des Fontenelles, soldat au 411è Régiment d'Infanterie, est tué le 9 Janvier 1916 à Beauséjour dans la Marne.

Les Allemands, après avoir échoué en septembre 1914 dans leur ruée vers Paris, arrêtés par JOFFRE dans la Marne, décident en ce début 1916, de tenter une offensive de grande envergure sur le Front occidental. L'objectif est de fixer l'Armée Française pour l'anéantir tout en libérant le secteur de la Somme où Français et Britanniques concentrent d'énormes moyens en vue d'une offensive coordonnée.

C'est le secteur de VERDUN qui est choisi par le Général allemand FALKENHAYN, il le considère comme un point faible, en effet à cet endroit, le Front forme un saillant coupé en deux par la Meuse, les Français vont donc se trouver séparés et devoir combattre le dos au fleuve, difficilement reliés avec l'arrière. Les Allemands savent aussi que Verdun r'est plus une place forte, sa garnison a en effet été démantelée en 1915 et ses forts désarmés, jugés obsolètes par le Grand-Quartier-Général Français.

Le 21 février, les Allemands déclenchent une concentration d'artillerie jamais inégalée (2,5 millions d'obus en 2 jours sur 40 km de large), puis lancent leur infanterie à l'assaut, pour eux la victoire est certaine, mais c'est sans compter sur l'acharnement et l'héroïsme des "Poilus" français, qui, à un contre trois, et laminées par l'Artillerie ennemie, vont résister et s'accrocher. Nos pertes sont considérables dans ces premiers jours de la bataille de VERDUN.

Le Haut-commandement Allemand va s'entêter, 300 jours et 300 nuits durant, à tenter d'écraser les troupes Françaises, mais en vain. VERDUN, ce sont les combats acharnés pour les forts de Douaumont, de Souville et de Vaux, pris et repris de haute lutte, ce sont des noms à jamais gravés dans notre Mémoire nationale et imprégnés du sang de nos Braves : le Mort-Homme, la "Côte 304", Tavannes, le Bois des Caures, Thiaumont, la côte du "Poivre", huit communes détruites et jamais reconstruites dont Fleury-sur-Douaumont et Douaumont, etc..

L'hécatombe de Verdun va s'achever à la midécembre et se solder par un véritable "match nul", les objectifs allemands ne sont pas remplis et en ce sens la France peut y être considérée comme victorieuse. Les pertes, aussi lourdes d'un côté comme de l'autre (Bilan : 163 000 tués côté Français, 143 000 côté Allemand), le paysage est lunaire et dévasté, plus un arbre, des cratères d'obus à perte de vue et des corps souvent trop nombreux pour être décemment inhumés...

Dans l'esprit Français, VERDUN restera comme la bataille emblématique de la Première Guerre Mondiale, elle illustre la représentation globale du conflit : une attaque allemande, le territoire français envahi et une résistance héroïque de l'Armée française qui parvient à reprendre le terrain initialement perdu! Le succès de la résistance française à VERDUN, hormis l'héroïsme de nos "Poilus", tient dans l'utilisation de sa puissante artillerie parfaitement dirigée par nos avions et servie par une accumulation énorme de munitions et ce, grâce à la "Voie Sacrée", route reliant Bar le duc à VERDUN, qui servira d'artère à notre logistique avec en moyenne 90 000 hommes et 500 000 tonnes de matériel acheminés chaque semaine par environ 35 000 véhicules de toutes sortes.

Enfin et ne l'oublions pas, si le vainqueur de VERDUN est incontestablement le "Poilu", il le doit à son chef, le Général PETAIN, qui a réussi à susciter la confiance, le courage, le sacrifice et l'affection de ses soldats.

De nombreux Castelthébaldais font partie de ces braves combattants de VERDUN, quatre y sont tués sur des sites hautement mémorables :

Léon PERTHUIS, 29 ans, du Bar Sauvage, soldat au 272è Régiment d'Infanterie, tué par éclat d'obus au ventre le 14 Avril 1916 au Bois de la Caillette.

Léon DOUILLARD, 26 ans, sergent au 135è Régiment d'Infanterie, est tué le 8 Mai 1916 sur la "Côte 304".

Léon POUZET, 27 ans, de Chantegrolle, mitrailleur au 293è Régiment d'Infanterie est tué par éclat d'obus le 4 Juin 1916 devant Fleury-sur-Douaumont. Narcisse JAUMOUILLÉ, 30 ans, soldat au 64è Régiment d'Infanterie est tué par éclat d'obus le 17 Juin 1916 à la ferme de Thiaumont.

Plusieurs vont y être blessés dont la plupart par éclats d'obus : Joseph DORÉ blessé à la tête sur la "côte 304", Auguste DOUILLARD blessé par balle sur la "côte 304", Georges GUIBERT blessé à la cuisse également sur la "côte 304", Jean Baptiste GUILLET blessé à la main droite, Joseph GUILLET blessé au visage, François LEGEAY blessé au pied au Morthomme et Eugène PERTHUY blessé à la main au Bois de la Caïllette.

La Bataille de la SOMME, retardée de quelques mois par celle de VERDUN, est déclenchée début juillet 1916, les Français et les Britanniques aidés de Canadiens, d'Australiens et de Néo-Zélandais, vont se battre côte à côte sur un Front de 45 kilomètres de large. C'est la plus grande opération militaire de toute la Première Guerre Mondiale, c'est la bataille "Mémorielle" des Anglais (Leur "VERDUN") et pour cause, le 1er Juillet 1916, jour de l'attaque et baptême du feu des 100 000 "Tommies" partant à l'assaut au son des cornemuses, est le plus sanglant de toute l'Histoire Britannique: 20 000 tués et 40 000 blessés, ce sont eux qui vont supporter l'effort principal de la bataille. Les Français sont au sud du dispositif, les Anglais au Nord, les Allemands solidement retranchés vont défendre avec acharnement leur dispositif. Avec la bataille de la SOMME, l'emploi de l'Artillerie devient systématique et méthodique, couverture indispensable à l'avancée lente mais continue des assauts de l'Infanterie, les premiers chars (Anglais) font leur apparition sur le champ de bataille et galvanisent le moral des fantassins Britanniques. La bataille va durer tout l'été et une partie de l'automne.

Pour la France et ses alliés, 12 kilomètres de Front conquis à la mi-novembre 1916, le gain est dérisoire comparé au terrible bilan humain : 450 000 tués de part et d'autre! Les adversaires sont usés, sans vainqueurs ni vaincus!

Trois Castelthébaldais trouvent la mort dans cette bataille de la SOMME: Henri Joseph DUPÉ, de la Chauvinière, soldat au 66è Régiment d'Infanterie, qui meurt le jour de son vingt-troisième anniversaire, le 10 Octobre 1916, des suites de blessures par éclat d'obus. Camille GOUSSEAUD, 37 ans, du bourg, sapeur au 7è Génie, meurt le 18 Août 1916 à l'Hôpital de Saint Cloud après avoir été grièvement blessé dans la Somme.

Si le décès de chacun de ces soldats a jeté la consternation dans la population de Château-Thébaud, la mort de Paul PLAS, instituteur public et secrétaire de mairie en fonction, va toucher la commune tout entière à la hauteur de l'estime que ce Corrézien d'origine avait su susciter chez les habitants de notre charmante commune du vignoble nantais où il s'était installé en 1901. Mobilisé en 1914, il avait rejoint le Front en Août 1915 comme sergent-fourrier au 282è Régiment d'Infanterie Territoriale. En pleine bataille de la Somme, il est touché par un éclat d'obus à la cuisse gauche le 6 Juillet 1916 à Chuignes, et meurt le lendemain 7 Juillet, à l'Hôpital N° 13 de Marcelcave sur lequel il avait été évacué. Il laisse une veuve et une fille, Marie Thérèse. Il est titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre avec étoile

de bronze. Le retour de sa dépouille dans le cimetière communal, le 5 avril 1922, rassemblera toute la commune venue lui rendre un dernier hommage.

Paul PLAS Mort pour la France le 7 Juillet 1916



Le centième anniversaire de la mort de Paul PLAS, en cette année 2016, revêt un caractère tout particulier quand on sait que l'actuel Maire de Château-Thébaud n'est autre que son petitfils, Jean-Paul LOYER.

Deux parmi les nombreux Castethébaldais blessés dans la Somme :

Alfred POTIER du 135è Régiment d'Infanterie contusions à la tête et au thorax suite à l'explosion d'obus le 13 novembre.

Joseph SAILLANT du 16è Bataillon de Chasseurs à Pieds, par éclat d'obus au mollet gauche.

Suite aux dures conditions de vie au Front, à savoir le froid, la boue, l'humidité, l'hygiène déplorable, la nourriture carencée, etc.. de nombreux soldats vont contracter des maladies à majorité pulmonaires, beaucoup vont y laisser la vie c'est le cas en 1916 de deux Castelthébaldais :

Henri DELHOMMEAU, 19 ans, du bourg, mort de maladie pulmonaire contractée en service le 9 Mai 1916 à l'hôpital de MIRECOURT

Henri GILLARDEAU, 19 ans, des Landes, du 41è Régiment d'Infanterie mort de maladie contractée en service le 1er Août 1916.

En cette fin d'année 1916, Château-Thébaud a déjà perdu 45 de ses enfants, beaucoup sont blessés soignés aux quatre coins de l'hexagone dans des hôpitaux bénévoles, les femmes et les aînés travaillent durement aux champs et à la vigne. Pas d'espoir de paix à l'horizon, mais combien de temps va encore durer cette terrible Guerre ?

À suivre en 2017...

Pour le Souvenir Français et la Commission Archives, Jérôme BOCQUILLON





Etat Civil

Naissances

Camille COLLIN - 1 imp. du Clos de la Butterie

Clémence FLEURY - 14 rue de la Haie

Raphaël GUILLON - 5 bis l'Oumeau Gabriel RABILLER - 34 rue de la Forge

Mariages

Alan GUILBAUD & Julie DAVID
7 rue du Bois Joli

Jean-Claude MARZOTTO & Françoise VOISNEAU 5 bis Le Pas Breton

Thierry LALAUX & Marie GIFFARD Edouardo PONCE DE LEON PACHECO & Léa AUBIN - 39 Les Fontenelles

Oswaldo GUIBERT & Charlène BOU 3 La Belle Etoile

Olivier MOREAU & Adeline BOUTET 39 Le Chessis

Thierry LE GLOANNE & Sophie DUPONT 7 route du Bignon

Adrien DOUILLARD & Marthe MENEY Les Gros Cailloux

Décès

Alcime DUGAST (79 ans) - 15 La Petite Jaunaie Donatien DROUARD (96 ans) - Le Grand Bar Sauvage

Marie PERRAUD épouse COLLINET

(92 ans) - 4 Les Raudières Michèle PERRAULT épouse LAMBALAIS

(53 ans) - 1 rue de la Grande Ouche

Gérard OGER (94 ans) - 2 rue Saint-Thomas

Rappels administratifs

Recensement citoyen obligatoire

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant.



Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. À cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

<u>Attention</u>: Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

<u>Seul</u> le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie...)

<u>Le recensement dans les délais</u> permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non-inscription automatique sur les listes électorales.

Plan canicule été 2016 :

Nous invitons les personnes âgées de plus de 75 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées à s'inscrire sur le registre nominatif mis à disposition par la commune. Cette inscription permettra dans l'hypothèse d'une situation de canicule cet été, d'établir un contact avec les personnes qui l'auront souhaité. Cette démarche de recensement est volontaire et fera l'objet de votre part d'une demande en mairie ou par téléphone au 02 40 06 53 18.

EN CAS DE FORTES CHALEURS, N'hésitez pas à aider et à vous faire aider :

- Demandez de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes Isolées, fragiles ou dépendantes.

Contactez votre médecin, votre pharmacien :

- Si vous prenez des médicaments, ou si vous ressentez des symptômes inhabituels.

Pour plus d'informations :

- Consulter régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.
- Consulter votre médecin traitant.
- Contacter votre mairie: 02 40 06 53 18.

Aide aux vacances:

Le CCAS peut aider les familles qui font le choix d'envoyer leurs enfants en séjours de vacances en dehors de ceux proposés par le centre de loisirs de la commune.

Une subvention peut être attribuée aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1150 pour leurs enfants âgés de moins de 14 ans. L'aide est attribuée en fonction du quotient familial et des tarifs fixés chaque année.

Pour bénéficier de cette aide, une demande écrite accompagnée des pièces suivantes est à déposer en Mairie : une attestation de présence signée de l'organisateur du séjour, la notification de votre quotient familial par la CAF (à défaut votre dernier avis d'imposition ou non-imposition), le dernier bulletin de salaire.

Agenda des fêtes et manifestations 2016

DATE	ASSOCIATION	MANIFESTATION	SALLE
21 mai	Ogec	Marche gourmande	Arcades
20-21-22 mai	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
27-28-29 mai	Balivernes	Festival théâtre	Espace Bois Joli
4 juin	Asso Danse	Portes ouvertes	Espace Bois Joli
10 et 11 juin	École M. Canonnet	Fête de l'école	Bois de la Haie / Esp Bois jol
26 juin	Ogec	Kermesse école St Joseph	Site Espace Bois Joli
30 juin	Amis réunis	Buffet froid	Arcades
2 juillet	Comité des fêtes	Feu d'artifice	Site Espace Bois Joli
27 juillet	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
3 septembre	Municipalité	Forum des associations	Salle des loisirs
10 et 11 sept	VTTRail	Raid nature	Caffino
17 et 18 sept	Commission Recherches	Journées du Patrimoine	Arcades
28 septembre	Don du sang	Collecte	Bois de la Haie
6 octobre	Amis réunis	Repas du club	Espace Bois Joli
15 et 16 oct	Comité des fêtes	Foire commerciale	Omnisports/ Bois Haie/ EBJ

> Infos Pratiques



MESSAGES

Le cabinet infirmier de Château-Thébaud vous informe du décès de Mme Stéphanie Pichon.

Un grand nombre de personnes connaissait cette jeune femme de 40 ans vive et souriante qui agissait avec beaucoup d'efficacité et de discrétion auprès des patients.
Toute l'équipe est très attristée et pense également à la famille proche et aux amis.

L'équipe du cabinet infirmier,

Thérèse Auvray, Dominique Denis & Ludovic Alix

BOULANGERIE MIGNONI Départ à la retraite

Après toutes ces années passées à vos côtés, il est temps pour nous de penser à la retraite. La boulangerie a donc fermé ses portes le dimanche 28 février dernier à 13h00. Nous vous remercions de votre fidélité et de votre gentillesse durant toutes ces années. C'est une page qui se tourne! Toutes nos amitiés! Par ailleurs nous vous informons qu'il n'y aura pas de repreneur.

Bernard & Colette MIGNONI

LA LIQUE

Recyclage de téléphones mobiles

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le Comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation de l'environnement. Une urne est à votre disposition en mairie et à la pharmacie.

Ne jetez plus vos cartouches d'encre, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez : Marie-Paule FRIAS au 06 88 23 61 41.

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi 8h30/12h 13h30/17h30

Mardi 8h30/12h Fermé au public l'après-midi

Mer. 8h30/12h30 14h/17h30

Jeudi 8h30/12h 13h30/17h30

Ven. 8h30/12h Fermé au public l'après-midi Sam. 9h/11h30 Permanence de l'état civil

POUR NOUS CONTACTER:

Tél. 02 40 06 53 18

E-Mail: mairie@chateau-thebaud.fr Site internet: www.chateau-thebaud.fr

Nouveau sur la commune

DPS Do Pro Services

Dominique MOISAN 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

- Rénovation intérieure et extérieure
- Carrelage, plaquage
- Entretien des espaces verts
- Travaux divers

Tél. 07 83 58 36 83

Mail: do.pro.services@gmail.com

Chez Marine Tabac Presse

7 place de l'Église 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

<u>Un nouveau service de dépôt de pressing.</u> En partenariat avec « So Pressing », nettoyage naturel.

Passage les mardi et vendredi après-midi.



Bureau de Poste

La Poste vous informe que le bureau de Château-Thébaud sera fermé du 8 au 27 Août 2016.

La Mission Locale du Vignoble Nantais - Jeunes 16-25 ans



À qui s'adresse la Mission Locale ? Quel est son rôle ?

Tous les Jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent peuvent venir à la Mission Locale et bénéficier d'un accompagnement personnalisé ou spécifique en matière d'orientation professionnelle, de formation, de recherche d'emploi (apprentissage, contrats aidés dont les emplois d'avenir), de santé, de culture, de mobilité

Des permanences sur l'ensemble du territoire du Vignoble sont organisées à Montbert, La Haye Fouassière, La Chapelle Basse-Mer, Vallet et Gorges sur rendez-vous au 02 40 36 09 13. Pour connaître précisément les services proposés, les actions à venir et les offres d'emploi proposées, rendez-vous sur notre site internet mis à jour régulièrement :

http://www.missionlocalevignoblenantais.fr

Rallye Cyclo Professionnel: les lundi 30 et mardi 31 Mai 2016.

Suite au succès des deux premières années 2014 et 2016, la Mission Locale du Vignoble Nantais organise en lien avec la Commune du Bignon, la Communauté de Communes de Grand-Lieu, la Mission Locale du Pays de Retz, l'association SEMES et le Conseil Départemental :

Un rallye Cyclo Professionnel sur le Parc d'Activités de la Forêt au Bignon, lundi 30 et mardi 31 Mai 2016. L'objectif de cette action est de permettre à des demandeurs d'emploi de mieux connaître les entreprises proches de chez eux et de les mettre en relation directe avec des employeurs.

Si cette action vous intéresse, contactez dès maintenant la Mission Locale au **02 40 36 09 13** qui vous apportera des informations complémentaires sur le déroulement de cette action.

Ateliers à la Mission Locale

Des ateliers de recherche d'emploi et de mise à jour de CV sont proposés les mardis et les jeudis aprèsmidi au siège de la Mission Locale à Gorges ainsi que certains jours sur notre lieu de permanence à la Chapelle Basse Mer.

Point écoute psychologique à la Mission Locale

Pour qui ? Tous les jeunes de 16 à 25 ans inscrits à la Mission Locale du Vignoble Nantais qui ont des difficultés dans leur quotidien et qui ont besoin de parler.

Qui et Quand ? Une psychologue peut vous recevoir gratuitement le lundi après-midi (1 fois par mois) sur rendez-vous à la Mission Locale.

Comment ? Sur rendez-vous au 02 40 36 09 13.

Coordonnées de la Mission Locale du Vignoble Nantais :

3 Place Maurice Renoul - 44190 GORGES

Tél.: 02 40 36 09 13 - Fax: 02 40 36 09 14 - Mail: accompagnement16-25@mlvn.fr

Nous vous invitons à découvrir notre gamme créative, issus de 10 cépages.

POIRON/DABIN

Vignerons depuis 1858

Chantegrolle - 44690 Château-Thébaud Tel : 02 40 06 56 42 www.muscadet-poiron.com



2, rue des Châtaigniers

44690 Château Thébaud

Bricfruit S.A.S RN 137 - La Jaunaie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD Tél. (33) 02 40 33 55 55

Fax (33) 02 40 03 81 36





Garage Laurent BOSSIS

Agent Peugeot

Vente neuf et occasions Mécanique et Carrosserie multi-marques Pièces détachées Dépannage - Remorquage 24h/24 Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 50 79 Mail: garage.laurentbossis@orange.fr



Études et réalisations d'emballages En carton ondulé et matériaux connexes

Tél. 02 40 03 45 17 Fax 02 51 71 03 90 ondulpack@ondul-pack.fr

Tél 06 98 80 85 14

lestchoupis@yahoo.com



- Rénovation ancien bâti
- Ravalement de façade à la chaux naturelle
- Neuf
- Couverture Tuiles
- Zinquerie
- Assoinissement outonome

8 rue du Bois Simon - ZAC de la Basse Poterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - Tél. 02 40 33 57 62 - Fax 02 40 06 53 61 sarljaumouille@gmail.com



Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique Hydraulique

TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73

beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65



75, rue Georges Charpak - Z.A. La Lande St Martin 44115 Haute Goulaine

Le Prieuré 44690 Château Thébaud (Ouverture Septembre 2016)

Régis ALSON / 06 20 29 49 61 / r.alson@audatis.fr La Lande St-Martin / 132 rue Georges Charpak / 44115 HAUTE-GOULAINE



Tous Travaux d'Electricité Neuf et rénovation de l'habitat

Tél. 02 40 06 55 25 - Fax 02 28 21 30 49

12, La Blanchetterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



Gérald HUIDO 06 76 33 43 92

Taille de pierre

Restauration de bâti ancien

36 Le Moulinier - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Antisau Mennisier Ebéniste

ROCHETEAU Laurent DA SILVA FERREIRA

5, impasse des Lilas - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD Tél. 02 40 06 57 58

Port. 06 80 73 48 89 - 06 79 19 40 98

Menuiseries neuf et rénovation

- bois, pvc, alu agencement
- cuisines
- parquets lambris portails clôtures
- et motorisations
- Bardage

E-mail: dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com



Menuiserie générale Agencement Portails de garage Clôtures

Terrasse bois ou composite





Bois

Alu

PVC

3, Brairon - 44690 Château-Thébaud · lamypascal@orange.fr - $T\acute{e}l$: 02 | 40 | 33 | 57 | 29

Diffusion Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25 E-mail: dfm-cuisines@wanadoo.fr

AMBULANCES ATLANTIC Commune de stationnement : CHÂTEAU-THÉBAUD - ST FIACRE/MAINE





Ouvert 7 jours sur 7 tous les midis

Week-end sur réservation pour les groupes

- · Pizza et grillades sur place ou à emporter le vendredi soir
- · Poèlons géants cuisinés sous vos yeux : paëlla, tajine, cochon de lait, jambalaya, colombo, choucroute, etc...

TRAITEUR

Tél. 02 40 06 52 50 lepancoupe@orange.fr

35 rue du Pot Gris - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD



MOUILLE Didler

- Plomberie Sanitaire Faïence Carrelage • Chauffage • Ramonage
 - Installation de Salle de Bain de A à Z

02 40 04 33 96

3, rue du Bois Simon - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD - mouille.sorl@orange.fr



Neuf & Rénovation

M. Huard et M. Menuet Port. 06 75 46 06 33 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD contact@ahm-couverture.fr

- Tuile Ardoise Zinguerie Bac Acier
- Fenêtre de toit Isolation Ramonage Démoussage



Ets ARNAUD

Obsèques

Marbrerie

Prévoyance

Fleurs

5 rue de la Fontaine Câlin - 44190 CLISSON - **Tél. 02 40 03 90 20** 15 rue des Bosquets - 44840 LES SORINIÈRES - **Tél. 02 28 00 01 02**



Rendez-vous à la boutique et sur les marchés

Cueillette pommes Jus de fruits Perles de pommes Confitures et gelées

Corbeilles de saveurs sucrées Autres produits locaux en boutique (légumes, volailles, produits laitiers fermiers...)

Le Rafflay - Château-Thébaud - www.jardinsfruitiers.com



Restaurant Repas d'affaires Cocktails Buffets à thème Chambres d'hôtes (saison estivale)

Ouvert tous les jours sauf le mercredi

www.restaurant-itacare.fr

La fruitière - 44690 CHÂTEAU THÉBAUD - Tél. 02 40 04 21 51



Transports toutes distances, toutes destinations, Transports vers centres hospitaliers: dialyses, rayons, C.M.P... malades / Assis Transfert gare, aéroport.

7j/7 - 24h/24



Tél. 06 59 289 289

10, rue Abbé Ménardeau - 44690 CHATEAU-THEBAUD



Thierry GUILBEAU Marc PENEAU **Boris CHOIMET**

16 le Grand Bar Sauvage 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD Tél. 02 40 03 04 04 alliancepaysages@laposte.net

enrobés noirs et rouges - pavages - dallages clôtures - murets - aménagements espaces verts





Une entreprise artisanale avec plus de 30 ans d'expérience qui s'adapte à toutes vos exigences techniques et esthétiques. iserie aluminium de la conception à la po Tous types de menuiseries et fermetu

ALU . PVC . Bois mixte (bois



Tél. 02 40 33 58 00

5, rue Lavoisier - ZA du Haut Coin - 44140 AIGREFEUILLE/MAINE

Fax 02 40 06 64 79



1, rue du Bois-Simon - Z.A.de la poterie - CHÂŢEAU-THÉBAUD www.maconnerie-de-la-maine.fr



David AUBRY

www.amv44.fr

AMV - AUBRY Atlantique

5 rue du Bois Simon - ZA La Basse Poterie 44690 CHATEAU-THEBAUD

Tél.: 02 40 34 12 85 - Fax 02 40 05 67 26 E-mail: contact@amv44.fr



VERANDA NANTAISE

Specialiste de la rénovation de votre véranda

 Entretien de véranda Remplacement de toiture

5 rue du Bois Simon 44690 CHATEAU-THEBAUD Tél.: 02 40 86 00 59



